

CIRCULAIRE N° 20 DU 9 AVRIL 2024

Aux Présidents des Ligues régionales pour transmission aux présidents des CRR
Présidents des Comités départementaux pour transmission aux CDR et
pour diffusion aux organisateurs de course à label running

De Jean-Marie Bellicini - Michel Huertas

Copie Comité directeur
Souäd Rochdi
Patrick Ranvier
Commission Nationale Running

OBJET : **REGLEMENT DES LABELS 2024-25**

Chers Amis,

Avec l'arrivée du Ranking au niveau de World Athletics (WA), la Fédération Française d'Athlétisme (FFA) a souhaité que les labels running prennent davantage en compte des critères de performance.

Par conséquent, le Groupe Labels de la Commission Nationale Running (CNR) a rédigé un nouveau règlement répondant à cette demande. Ce règlement a été validé par le Bureau fédéral le 9 mars dernier.

Les labels dépendront désormais de plusieurs critères factuels. Ils permettront de contribuer au choix de nouveaux labels, à l'obtention d'un label supérieur ou à la rétrogradation, voire l'annulation d'un label. Ce nouveau règlement est disponible sur le site athle.fr, dans la rubrique documents officiels « [cliquer ici](#) ».

Nous vous demandons de bien vouloir informer les organisateurs de courses à labels, entre autres, de cette nouvelle parution.

La CNR organisera un webinaire avec les CRR et CDR courant mai pour expliquer plus en détail ce nouveau règlement et répondre ainsi aux différentes questions.

Vous remerciant par avance, nous vous prions de croire, Chers Amis, à l'expression de nos cordiales salutations,



Jean-Marie BELLICINI
Secrétaire Général



Michel HUERTAS
**Vice-président délégué
en charge du running**